

Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays. Les obligations ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Air France - KLM n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

Roissy, Amstelveen, le 14 octobre 2009

AIR FRANCE-KLM PLACE AVEC SUCCES UN EMPRUNT OBLIGATAIRE À 7 ANS D'UN MONTANT DE 700 MILLIONS D'EUROS

Air France-KLM a lancé aujourd'hui une émission obligataire d'un montant de 700 millions d'euros à 7 ans. L'intérêt rencontré auprès des investisseurs a permis de porter le montant de l'émission de 500 millions initialement prévu à 700 millions d'euros.

Les obligations, d'une valeur nominale de 50 000 euros, portent intérêt à un taux annuel de 6,75%. Le prix d'émission a été fixé à 99,323% de la valeur nominale. L'emprunt sera remboursé au pair en octobre 2016. Les compagnies Air France et KLM sont garantes de cette opération.

L'accueil très favorable réservé à cette émission, tout comme à l'émission des obligations convertibles de juin dernier, confirme la confiance des investisseurs dans le groupe.

Cette émission est dirigée par BNP PARIBAS Corporate & Investment Banking, Calyon, Natixis, Société Générale Corporate & Investment Banking et HSBC en tant que Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS UNIS, AUSTRALIE, CANADA OU JAPON

Air France Corporate Communications

PRESSE SEULEMENT

Tel: + 33 (0)1 41 56 56 00 – Fax: + 33 (0)1 41 56 84 19

Internet: <http://corporate.airfrance.com>

Communiqué corporate/Corporate release

KLM Corporate Communications

Tel: +31 (0) 20 6494545 – Fax: +31 (0) 20 6488092

Internet : www.klm.com